



Réunion du 23/07/2026

SOMMAIRE

Cliquez sur les titres pour accéder à l'article

- ❖ Projection des moyens en lien avec les activités en croissance et en décroissance à FTs
- ❖ Point RH
- ❖ RDV avec le SNAP

Un syndicat HUMAIN !

LE SNAP
à votre écoute...

Votre Représentante
FTs SNAP

Magalie COINTE
Magalie.COINTE@francetravail.fr

Déléguée Régionale et Syndicale
Elue CSE
Présidente de la Commission
Politique Sociale



Projection des moyens en lien avec les activités en croissance et en décroissance à FTs dont focus sur la trajectoire fonctions support

- ❖ **État des lieux** : Un déséquilibre a été constaté entre les activités en croissance et celles en décroissance, nécessitant un redéploiement des ressources. ([Lien](#))
- ❖ **Projection des moyens par Agences*** :

Directions	Agences	Situation des CDI au 15/06/2026	Dimensionnement 2ème semestre 2026 (à titre indicatif pour 2026)	Delta
Direction territoriale en charge des régions Nord	GUSO	37	35	-2
	AT Ouest-Nord & Expatriés	43	35	-8
	ACS Paris (hors CDDE)	35	35	0
	ACS Paris - CDDE	2	2	0
	Total DTN	117	107	-10
Direction territoriale en charge des régions Sud & Est	Agence Secteur public	10	6	-4
	AT Sud-Est & Spectacle	59	39	-20
	ACS Sud-Est & DROM	46	57	11
	ACS Départements Franciliens Méditerranée	57	64	7
	Total DTSE	172	166	-6
Direction territoriale en charge des régions Ouest	ACS Ouest & Nord (à compter de septembre)	52	57	5
	Aides & Mesures	10	6	-4
	Coordination Protection Sociale	23	13	-10
	Contentieux	18	28	10
	Total DTO	103	104	1
TOTAL		392	377	-15

*Hors ELD et CDD.

Toutes choses égales par ailleurs à activité constante à date sur données de traitement 2025. Les temps partiels de chaque agence ont été rajoutés aux ETP afin d'obtenir le dimensionnement ci-dessus.

Le dimensionnement indiqué est sécurisé dans le temps par le différentiel de CDI (15) et les CDD mobilisés tout au long de l'année (37 au 1er juillet 2026).

- ❖ Trajectoire AACS (4 AACS) : **+ 23 CDI**
- ❖ Trajectoire AT (2 AT) : **- 28 CDI**
- ❖ Fonctions Supports : **- 12 ETP**

La Direction indique :

- **Il n'y a pas de baisse d'effectif total** mais **des redéploiements sur les AACS et Contentieux**.
- Les REM font partis des ELD et ne sont pris en compte dans ce calcul.
- Les activités recouvrement ont une tendance à la baisse (automatisation de la DSN sur Mars, suppression de la cellule CSP....)
- Pour l'ATSE Chavanod, une **réduction des effectifs à hauteur de 20 ETP** dont 10 ETP sur l'activité recouvrement spectacle. **La cible serait à atteindre à mi-2027**.
- Un accompagnement RH ++ est prévu :
 - La mise en place d'**immersions** au sein des AACS et Contentieux et un process de recrutement simplifié.



Réunion du 23/07/2026

CSE

FTs

- Les postes en redéploiement interne sont exclusivement **réservés aux collaborateurs de FTs**. Ils font l'objet d'une diffusion dans la BDE.
- Possibilité de mobiliser l'**Offre de services carrière** : à l'initiative de l'agent et des managers de FTs, repose sur des « entretiens de carrières » avec un(e) chargé(e) de la gestion des carrières et/ou du développement des compétences au sein de la DRAPS.

❖ Déclarations du SNAP

Le SNAP souhaite attirer l'attention de la Direction sur la **fiabilité des données et la méthodologie retenue** pour évaluer l'adéquation entre la charge de travail et les ressources dans le cadre de ce projet.

La présentation qui nous est faite, expose des **principes généraux de calcul** (temps moyens, volumes, ratios, ajustements...), mais **ne permet pas d'en apprécier la déclinaison concrète**.

Nous ne disposons d'**aucun élément chiffré détaillé** permettant de vérifier les hypothèses retenues, les volumes pris en compte, les temps de référence ou les calculs ayant conduit à la détermination des effectifs par agence.

Par ailleurs, plusieurs spécificités de notre périmètre, déjà signalées à de nombreuses reprises, ne sont pas documentées. C'est notamment le cas de la gestion des demandeurs d'emploi intermittents du spectacle, dont la technicité et les contraintes particulières nécessitent une analyse spécifique. À ce stade, rien ne permet de démontrer que cette réalité a été intégrée dans l'évaluation des besoins.

Nous nous interrogeons également sur la **méthode retenue pour mesurer la charge de travail**. Celle-ci repose principalement sur des inducteurs dits exogènes, alors qu'une part croissante de l'activité résulte d'évolutions nationales des procédures et des outils. Ces décisions génèrent de nouvelles sollicitations et des tâches supplémentaires pour les agents. Pourtant, lorsqu'elles sont qualifiées d'inducteurs endogènes, elles semblent exclues du calcul de la charge, alors même qu'elles mobilisent du temps et des ressources.

Cette approche conduit à s'interroger sur la **capacité de la méthodologie à refléter fidèlement l'activité réellement exercée dans les services**. Une évaluation qui ne prend pas en compte l'ensemble des tâches effectivement réalisées comporte le risque de **sous-estimer les besoins en effectifs** et de fonder les décisions d'organisation sur une vision partielle de la réalité.

C'est pourquoi le SNAP **demande que la Direction communique l'ensemble des données** ayant servi de base à ce projet, les hypothèses retenues, les calculs détaillés et les critères ayant conduit à distinguer les différents inducteurs de charge par activité et par service. Nous demandons également que soit démontrée la prise en compte des spécificités de notre établissement, notamment celles liées aux demandeurs d'emploi intermittents du spectacle.

Ces éléments sont indispensables pour nous permettre, le SNAP d'exercer pleinement notre rôle et pour **garantir que les décisions d'organisation reposent sur une évaluation rigoureuse, transparente et fidèle à la réalité du travail des agents**.

Le SNAP a également émis les **déclarations suivantes** sur les trajectoires :

- **Agences Transverses** au CSE du 25/06/2026 : [Lien](#)
- **Agence Secteur Public et Les Fonctions Support** au CSE du 23/07/2026 : [Lien](#)

Point Ressources Humaines

❖ **Mouvements mensuels du personnel**

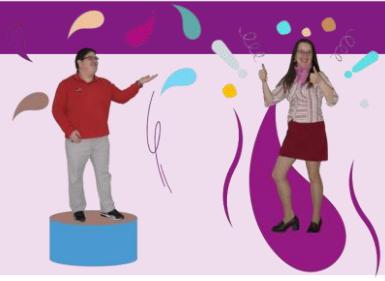
A fin juin 2026, **FTs compte 652 salariés** dont :

- **613 CDI**
- **31 CDD**
- **8 Contrats d'Apprentissage**

Avec :

- 1 entrées CDI : Comptabilité
- 1 sortie CDI : retraite,
- 3 sorties CDD : AACS.





Réunion du 23/07/2026

CSE

FTs

❖ **Autres infos RH**

- Le 1^{er} volet de l'accord **Classification** est **toujours en attente de l'agrément**.
- La plaquette sociale qui permettra d'avoir accès à l'ensemble des coordonnées utiles (RH/QVT, médecine du travail, assistante sociale, ...) est en cours de finalisation et devrait être **diffusée courant septembre suite à la CSSCT du 11/09/2026 prochain**.

RDV avec le SNAP sur le mois de septembre

❖ **Visites de site : Possibilité de prendre RDV**

- ➔ Sur Chavanod : à déterminer
- ➔ Sur Colombes : le lundi 14 septembre, autre date à déterminer
- ➔ Sur Croix Nivert : le jeudi 17 septembre

❖ **Permanences TEAMS :**

- Tous les mercredis : Laurent GONIN
- Tous les jours : Magalie COINTE

❖ **Permanences en présentiel sur Colombes : Possibilité de prendre RDV**

- Tous les lundis, mercredis et vendredis

❖ **Permanences en présentiel sur Croix Nivert : Possibilité de prendre RDV**

- Le jeudi 17 septembre dans le bureau partagé de l'Assistante Sociale et Sita RAMDONEE

❖ **Réunion HMI de 9h30 à 10h30 : Teams et Présentiel**

Prévoyez dès maintenant sur Horoquartz **et prévenez votre ELD :**

- **Le mardi 22 septembre** sur l'accord **Egalité Professionnelle Femmes – Hommes**

- 📍 sur Chavanod : salle Parmelan RDJ
- 📍 sur Colombes : salle Auteuil au 3^e étage côté rue.



Réunion du 23/07/2026

CSE

FTs

❖ Pour plus d'informations, contactez nos représentants SNAP FTs



Cécile POTIER
Elue suppléante – Collège 1



Laurent GONIN
Elu titulaire – Collège 1

Rejoignez
-nous !



Magalie COINTE
Elue titulaire - Collège 2
Déléguee Syndicale



Juliette AUGIER
Elue titulaire – Collège 2

Appelez-nous !



Suzanne AMARAL MARTINS
Déléguee Syndicale

On est là
pour vous !



Sofia Maria CRUZ
Déléguee Syndicale



Carine LIABEUF
Représentante syndicale



Sita RAMDONEE
Représentante de Proximité

L'équipe SNAP FTs vous conseille, vous informe, vous défend :
C'est tout le sens de l'action du SNAP !

Je scanne, j'adhère !



SNAP
PROCHE, ACTIF, humain !

SYNDICAT SNAP FRANCE TRAVAIL services
Délégués Régionaux : Magalie COINTE - Laurent GONIN
Tél pro : 06 01 22 42 19 ou via Teams

syndicat.snap-pes@francetravail.fr

<https://www.snap-francetravail.fr/>